



LES PREMIERS MISSIONNAIRES DES VISIONS DU MONDE SE RENCONTRENT

La bonne nouvelle du Christ et le Royaume de Dieu se sont répandus dans le monde entier de diverses façons depuis le temps des Apôtres, au premier siècle de notre ère. Dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada, l'Évangile est arrivé avec les missionnaires européens qui ont rencontré les peuples autochtones et les spiritualités qui existaient au sein des nations autochtones habitant leurs territoires traditionnels.

Les Micmacs ont accueilli les colons et leur ont appris à survivre aux rigueurs de l'hiver. Des missionnaires récollets et jésuites ont vécu chez les Micmacs sur ce qui est aujourd'hui le territoire de la Nouvelle-Écosse et ils y ont été accueillis par un leader hautement respecté, le **Grand Chef Membertou**, et par son peuple.

En 1610, une alliance sacrée appelée le **Concordat micmac** fut conclue entre la nation micmaque et le Saint-Siège. Dans le cadre de cette alliance, le grand chef Membertou et sa famille furent baptisés et ils ont pratiqué le catholicisme tout en conservant des éléments précieux de leur tradition micmaque. Même après que les Britanniques eurent chassé les Français de la région, le Grand Conseil des Micmacs a guidé le peuple dans la poursuite de sa foi et la population est demeurée jusqu'à aujourd'hui à la fois micmaque et catholique.

À mesure que les Européens se déplaçaient vers l'intérieur des terres, les missionnaires jésuites et récollets faisaient de même. Les Hurons-Wendats, qui vivaient autour de ce qu'on appelle aujourd'hui la baie Georgienne, les ont accueillis et les ont aidés à construire leur mission, Sainte-Marie-des-Hurons (aujourd'hui le Sanctuaire des Saints Martyrs à Midland, en Ontario).

Le travail des missionnaires mettait l'accent sur le mystère de l'Incarnation du Christ et sa présence chez les peuples qu'ils rencontraient. L'inculturation, ou l'idée que le christianisme peut s'incarner dans diverses cultures, signifie que l'évangélisation n'a pas pour objectif de convertir les autres cultures ou nations à une seule expression culturelle de la foi chrétienne, mais plutôt de permettre aux différentes cultures de développer leur façon à elles d'exprimer le Christ et son Évangile. Malheureusement, malgré ces bonnes intentions, le respect de la culture et des spiritualités autochtones ne s'est pas poursuivi et n'apparaît pas systématiquement dans les récits historiques.



LES PREMIERS MISSIONNAIRES DES VISIONS DU MONDE SE RENCONTRENT

La bonne nouvelle du Christ et le Royaume de Dieu se sont répandus dans le monde entier de diverses façons depuis le temps des Apôtres, au premier siècle de notre ère. Dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Canada, l'Évangile est arrivé avec les missionnaires européens qui ont rencontré les peuples autochtones et les spiritualités qui existaient au sein des nations autochtones habitant leurs territoires traditionnels.

Les Micmacs ont accueilli les colons et leur ont appris à survivre aux rigueurs de l'hiver. Des missionnaires récollets et jésuites ont vécu chez les Micmacs sur ce qui est aujourd'hui le territoire de la Nouvelle-Écosse et ils y ont été accueillis par un leader hautement respecté, le **Grand Chef Membertou**, et par son peuple.

En 1610, une alliance sacrée appelée le **Concordat micmac** fut conclue entre la nation micmaque et le Saint-Siège. Dans le cadre de cette alliance, le grand chef Membertou et sa famille furent baptisés et ils ont pratiqué le catholicisme tout en conservant des éléments précieux de leur tradition micmaque. Même après que les Britanniques eurent chassé les Français de la région, le Grand Conseil des Micmacs a guidé le peuple dans la poursuite de sa foi et la population est demeurée jusqu'à aujourd'hui à la fois micmaque et catholique.

À mesure que les Européens se déplaçaient vers l'intérieur des terres, les missionnaires jésuites et récollets faisaient de même. Les Hurons-Wendats, qui vivaient autour de ce qu'on appelle aujourd'hui la baie Georgienne, les ont accueillis et les ont aidés à construire leur mission, Sainte-Marie-des-Hurons (aujourd'hui le Sanctuaire des Saints Martyrs à Midland, en Ontario).

Le travail des missionnaires mettait l'accent sur le mystère de l'Incarnation du Christ et sa présence chez les peuples qu'ils rencontraient. L'inculturation, ou l'idée que le christianisme peut s'incarner dans diverses cultures, signifie que l'évangélisation n'a pas pour objectif de convertir les autres cultures ou nations à une seule expression culturelle de la foi chrétienne, mais plutôt de permettre aux différentes cultures de développer leur façon à elles d'exprimer le Christ et son Évangile. Malheureusement, malgré ces bonnes intentions, le respect de la culture et des spiritualités autochtones ne s'est pas poursuivi et n'apparaît pas systématiquement dans les récits historiques.

Saint Jean de Brébeuf (1593-1649) et ses compagnons, à la mission de Sainte-Marie-des-Hurons, ont appris la langue locale en visitant les différents établissements des environs. Avec le premier agent pastoral laïc huron, **Joseph Chiwatenhwa**, ils ont traduit des prières et des cantiques catholiques pour la communauté des chrétiens hurons-wendats.

Mais des tensions n'allaient pas tarder pas à surgir, car les Français et les Anglais, engagés dans un conflit pour le contrôle du commerce des fourrures, avaient conclu des alliances avec les nations autochtones. À mesure que les Européens s'installaient dans l'est de ce qui est aujourd'hui le Canada, la concurrence pour les fourrures et les alliances commerciales devint de plus en plus violente. Des missionnaires et des Autochtones furent tués lors des affrontements qui en résultèrent, dont les premiers martyrs canadiens, et la mission de Sainte-Marie fut abandonnée.

L'afflux de colons européens et de « coureurs de bois » introduisit aussi des maladies qui affectèrent gravement et pour plusieurs siècles de nombreuses communautés des Premières Nations. **Sainte Kateri Tekakwitha** était une chrétienne mohawk-algonquine qui avait perdu sa famille et était devenue aveugle lors d'une épidémie de variole; elle a succombé à la tuberculose en 1680. Pendant les dernières années de sa vie, elle s'est jointe à une petite communauté religieuse mohawk à la mission Saint-François-Xavier, dans ce qui est aujourd'hui Kahnawake (Québec); elle était réputée pour sa foi profonde.

Les nations européennes ont généralement tenté d'éliminer les peuples autochtones qu'elles rencontraient afin d'exploiter leurs terres et leurs ressources naturelles. Dans les colonies espagnoles, on est allé souvent jusqu'à réduire en esclavage les peuples autochtones et à saisir leurs biens. Cette pratique est immédiatement devenue une question polémique sur laquelle se sont penchés les papes, le clergé et les universitaires catholiques.

Des missionnaires comme le frère dominicain Antonio de Montesinos furent aux premières lignes du mouvement de protestation contre la façon dont on traitait les peuples autochtones. En 1511, il prononça un important sermon pour dénoncer les mauvais traitements infligés par les Espagnols aux Taïnos (la population indigène de l'île d'Hispaniola). Son intervention vigoureuse encouragea d'autres personnes à élever la voix. Pendant tout le seizième siècle, les dominicains espagnols Francisco de Vitoria et Bartolomé de las Casas ont écrit sur cette situation et demandé au pape et aux dirigeants européens d'intervenir.

Le théologien et philosophe Vitoria a énoncé certains des premiers principes du droit international. Dans plusieurs de ses ouvrages des années 1530, il affirme que les peuples autochtones, qu'ils soient chrétiens ou non, ont des droits humains fondamentaux et que les Européens ne peuvent s'emparer de leurs terres et de leurs biens. Il répondait ainsi aux arguments proposés par les colons espagnols, qui mettaient en avant une déclaration regrettable du pape Alexandre VI en 1493. Cette déclaration, intitulée **Inter Cætera**, avait pour but d'éviter les conflits entre les Portugais et les Espagnols et d'assurer la présence de missionnaires pendant la période d'expansion européenne dans le Nouveau Monde. Cependant, le moyen choisi par Alexandre VI pour résoudre ce conflit était malheureusement de "donner, concéder et assigner" à l'Espagne toutes les terres situées à l'ouest d'un point prédéterminé de la mer, sans aucune mention des droits légaux des habitants autochtones. En plus d'invoquer Inter Cætera, les colons espagnols ont prétendu que les peuples indigènes n'avaient pas de droits sur leurs terres et leurs biens, soit parce qu'ils n'étaient pas chrétiens, soit parce que leurs terres étaient "vides" et libres d'être découvertes, soit parce qu'ils étaient censés ne pas avoir l'usage de la raison.

Contre tout cela, Vitoria a soutenu que les peuples autochtones avaient un droit de propriété à la fois publique et privé sur leurs terres traditionnelles, et que le fait de ne pas accepter la foi catholique romaine n'était pas une raison suffisante pour leur refuser ces droits de propriété. Il s'est appuyé sur l'exemple des hérétiques européens, dont les terres et la liberté étaient toujours respectées même s'ils n'étaient pas croyants. Lorsqu'il répond aux arguments basés sur Inter Cætera, Vitoria conclut que le pape n'a pas d'autorité temporelle sur les terres autochtones et qu'il ne peut donc pas les accorder à une autre nation. L'Espagne n'avait pas non plus de droit sur les terres par le biais de la découverte, car les terres n'étaient pas vierges, mais déjà occupées par des peuples doués de raison et possédant leurs propres croyances et systèmes de gouvernance. Vitoria a fermement défendu les droits fonciers des peuples autochtones en déclarant que "les Espagnols... n'avaient aucun droit d'occuper leurs pays."

En 1537, le pape Paul III publia une bulle pontificale intitulée **Sublimis Deus** pour condamner les préjugés et les idées néfastes sur les peuples autochtones qui circulaient notamment chez les Espagnols. Sublimis Deus confirmait les droits des Autochtones sur leurs terres, leurs biens et leur liberté. Le texte stipule que les Autochtones sont des êtres humains de plein droit et donc capables de connaître Dieu, et il insiste sur le fait qu'on ne doit pas les convertir par la force, mais « par l'exemple d'une bonne et sainte vie ». Sublimis Deus abrogeait ainsi les déclarations papales précédentes dont se servaient les colons pour justifier les mauvais traitements infligés aux Autochtones.

Sublimis Deus dit, en partie :

« que les Indiens sont vraiment des hommes et que non seulement ils sont capables de comprendre la foi catholique, mais que, d'après nos informations, ils désirent ardemment la recevoir [...]. nonobstant tout ce qui a pu être ou pourra être dit de contraire, lesdits Indiens et tous les autres peuples qui pourront être découverts plus tard par les chrétiens, ne doivent en aucun cas être privés de leur liberté ou de la possession de leurs biens, même s'ils sont en dehors de la foi de Jésus-Christ ; et qu'ils doivent, librement et légitimement, jouir de leur liberté et de la possession de leurs biens ; ils ne doivent en aucun cas être réduits en esclavage ; si le contraire devait arriver, il serait nul et non avenu. »

Malheureusement, cette bulle n'a pas suffi pour mettre un frein à la colonisation agressive et à la concurrence entre les nations européennes pour s'appropriier les terres et les ressources naturelles des Amériques. Les colons qui s'établiront dans le nord du continent un siècle après Sublimis Deus regarderont encore souvent les peuples autochtones comme un obstacle.

Malgré tout cela, l'enseignement de Paul III demeure celui de l'Église catholique, même s'il n'a pas toujours été reconnu et respecté. Saint Jean-Paul II l'a renforcé lors de ses visites au Canada en 1984 et en 1987 : « Je voudrais rappeler qu'à l'aube de la présence de l'Église dans le Nouveau Monde, mon prédécesseur Paul III proclame en 1537 les droits des peuples indigènes de cette époque. Il affirma leur dignité, défendit leur liberté et déclara qu'on ne pouvait les réduire à l'esclavage ou les priver de leurs biens ou de leurs propriétés. Ceci a toujours été la position de l'Église. Ma présence chez vous aujourd'hui vous indique que je réaffirme et reconferme cet enseignement. »

Pour la réflexion

1. À l'époque de la colonisation, de quelles manières Sublimis Deus du pape Paul III affirma-t-il les droits des peuples autochtones ? En quoi l'impact des missionnaires a-t-il été différent de la vision et des objectifs exprimés dans Sublimis Deus ?

2. Comment le message du pape Paul III, renforcé par le pape Jean-Paul II en 1984, peut-il guider l'Église vers la réconciliation avec les peuples autochtones ?